

Quelques réflexions saisies au vol (*) :

ILS EN PARLENT...



LES IDEN... DES CPC

- Mon CPC ? R.A.S., c'est un membre indispensable de l'équipe de circonscription.
- Le mien ? Jamais là, toujours en stage.
- Ah ! s'il pouvait aller se former un peu.
- Il aide bien les équipes d'écoles dans leurs programmations.
- Il passe son temps en réunions !
- Quand il a choisi une école, il n'en sort plus.
- Mon CPC fait de tout... sauf de l'EPS.
- Mon CPC fait de tout... même de l'EPS.
- Il ne fait que de l'EPS.
- Il anime bien les conférences pédagogiques... même en lecture.
- Je lui fais confiance... il a la bride sur le cou.
- Je lui fais confiance... nous discutons ensemble des priorités.
- Excellent animateur, il est conscient de son rôle de formateur.

LES CPC... DES CPD

- Il se prend pour le chef.
- Il va encore me parler d'escalade.
- Lui et ses fiches didactiques, on voit bien qu'il ne va pas sur le terrain.
- Avec l'équipe qu'on forme, je le plains.
- Il a bien arrangé les choses avec mon IDEN.
- On n'a même pas de PAD !
- Avec lui, hors du PAD, pas de salut !
- Il cause, il cause, il cause...
- Il passe son temps dans les piscines.
- Heureusement qu'il est là pour réguler.
- Il nous obtient des moyens.
- Sur certains problèmes épineux, il nous faut bien un départemental.

LES CPD... DES CPC

- On ne le voit plus, il reste dans son coin.
- En lutte (ou en tennis, ou...), il est vraiment une référence.
- Il a du mérite avec l'IDEN qu'il a.
- Il croit tout savoir parce que c'est son terrain.
- La circonscription lui appartient.
- Sa compétence est utilisée dans tout le département.

DES INSTITUTEURS... DU CPC

- Tiens, le voilà. Il est encore en balade.
- J'ai justement besoin de le rencontrer, il faut qu'il m'aide dans mon projet.
- Lui au moins, il prend ma classe.
- Le CPC ? Connais pas - Jamais vu.
- On ne le voit pas assez. Il faudrait qu'ils soient plus nombreux.
- Lui au moins il ne dit pas des mots compliqués.
- Attention, c'est l'œil de l'IDEN.

LES CPC... DES IDEN

- Mon IDEN ? ... Je le rencontre... entre deux portes.
- Il me laisse carte blanche... est-ce par confiance ou par indifférence ?
- J'en forme un nouveau chaque année.
- Il me prend pour son secrétaire.
- Le mien m'aide beaucoup, il stimule.
- C'est un bon chef d'équipe... il sait déléguer mais aussi être là quand il faut.
- Il s'engage à fond pour l'EPS... et ce n'est pas que des mots.
- Oh ! Tu sais pas ? Il vient d'inspecter en EPS !

ET DES ENFANTS... DU CPC

- Voilà la dame de la danse.
- Ah ! chouette, aujourd'hui on fera de la gym.
- C'est le monsieur qui nous fait jouer.
- Il va nous refilez des auto-collants.

... ET SI, AU LIEU D'EN PARLER AUX AUTRES, ON LUI EN PARLAIT DIRECTEMENT ? ■

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Le Conseiller Pédagogique en EPS ne peut exercer pleinement sa mission que s'il développe et entretient les connaissances et les compétences qui lui donneront une crédibilité, véritable laisser-passer pour des actions à effet durable.

Donnons toute sa place à :

- la nécessaire CONNAISSANCE

Elle doit s'étendre, sans zone d'ombre, à de nombreux domaines.

Ainsi, le conseiller pédagogique est appelé à sans cesse parfaire sa connaissance de l'enfant, de son développement, de ses pratiques physiques.

Il ne peut rien ignorer des pratiques sociales, de leur évolution et de leur place dans les contenus d'enseignement et les activités éducatives.

Il connaît et prend en compte les enseignants et leur environnement : connaître pour comprendre pour, ensuite, mieux aider. Il connaît les lieux, les équipements, les partenaires, les institutions locales.

C'est par ces connaissances que le conseiller pédagogique pourra agir de façon adaptée et mobilisatrice à l'intention du plus grand nombre ;

- la nécessaire ORGANISATION

L'adaptation de son action au terrain ne peut se confondre avec de l'improvisation.

Savoir anticiper, structurer, organiser, concevoir, négocier, planifier, publier, représenter une saine garantie contre l'éparpillement, l'auto-satisfaction, l'isolement ou l'activisme qui guettent quotidiennement le conseiller pédagogique tiraillé par la multiplicité des tâches toujours prétendues urgentes... ;

- la nécessaire COMMUNICATION

Les connaissances et les capacités d'organisation resteront des qualités sous-exploitées si le conseiller pédagogique n'accorde pas une place importante à la communication.

- DIRE :

Quelle EPS, quelles activités, pour quel enfant, avec quel instituteur ou quel intervenant possible,

- DIRE :

Dans quelle école, avec quels partenaires éducatifs,

- DIRE :

Par tous moyens à notre disposition,

- DIRE :

Dans l'institution scolaire, chez nos partenaires... Elus, Parents, Associatifs...

Cela évitera que l'on attende du conseiller pédagogique des actes (donc des résultats) qui ne correspondent pas à sa mission.

Cela aidera à mieux connaître son rôle : contribuer au développement de l'EPS à l'école.

(*) Ces opinions sont extrêmes, contradictoires, souvent dérangeantes mais ne relèvent pas systématiquement de la pure fiction.

